LUNDI 21 AVRIL 2025

www.obea.fr

COF69	3 jour(s)	Coût non défini

Suivi et contrôle des associations subventionnées

OBJECTIFS

- Mettre en relation les aspects comptables, financiers et budgétaires avec la mission de l'association et ses ressources
- Exploiter les données comptables et financières

PUBLIC

Personnels des services de l'Etat et des collectivités territoriales chargés d'octroyer et contrôler les subventions allouées aux associations

PROGRAMME

1- L'objectif de contrôle et la démarche d'analyse financière

- Fonction de contrôle des associations : contrôle de cohérence, analyse de réalisation, retraitements.
- Méthodes d'analyse des informations financières : exigence de " rentabilité " appliquée à l'association et conditions d'utilisation

2- Les critères d'analyse de la structure financière de l'association

- Solvabilité
- Equilibre de la structure financière
- Analyse de trésorerie et l'équilibre bilantiel
- Endettement de l'association
- Ratios financiers, techniques…

3-L'application et analyse des documents de synthèse

- Analyse du compte de résultat : seuil de déficit, autofinancement…
- Analyse du bilan : FR et BFR, trésorerie, tx maximal de dettes…

4- Les autres éléments d'analyse

- Analyse des risques complémentaires
- Critères de maîtrise de l'allocation de subvention
- Voie du conventionnement et ses bénéfices conjoints
- Conséquences financières du dossier unique de subvention
- Application de la circulaire du 1er ministre du 16 janvier 2007

TOUTES LES SESSIONS